

COPIL NATURA 2000 Elargi

« Estuaire de la Rance » & « Ilots Notre-Dame et Chevret »

26 mars 2025 – Salle des fêtes de Pleudihen-sur-Rance

Liste des personnes présentes et excusées :

PERSONNES PRESENTES

NOM	PRENOM	STRUCTURE
Collège des administrations et établissements publics de l'Etat		
BRUGNOT	Philippe	Sous-Préfecture de Saint-Malo
GUEGUEN	Alain	Sous-Préfecture de Saint-Malo
CHATREAUX	Julien	Sous-Préfecture de Dinan
BERTHELOT	Pierre-Jean	DREAL Bretagne
ABELLARD	Olivier	OFB
Collège des collectivités territoriales		
ROUAULT	Cyril	Région Bretagne
DUTHION	Guillaume	Département 35
LE CLOIREC	Ophélie	Dinan Agglomération - N2000
MELEC	Dominique	PNR Rance – Côte d'Emeraude
CORNEE	Jean-Malo	PNR Rance – Côte d'Emeraude
BOIXIERE	David	Mairie de Pleudihen-sur-Rance
FERRET	Marie-France	Mairie de Saint-Jouan-des-Guérets
GOUES	Morgane	Mairie de Pleurtuit
MABBOUX	Frédéric	Mairie de Pleurtuit
LACOMBE	Michel	Mairie de la Richardais
NICOLAS	Thierry	Mairie de Lanvallay
PINARD	Marie-Christine	Mairie de Saint-Hélen
BROMBIN	Alain	Mairie de la Vicomté-sur-Rance
LORRE	Loïc	Mairie de Saint-Samson-sur-Rance
JAVAUDIN	Olivier	Mairie de Saint-Samson-sur-Rance
RICHEUX	Jean-Francis	Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet
BRIAND	Jean-Pierre	Mairie de Saint-Suliac
GODET	Yann	Mairie de Plouër-sur-Rance
ESTIENNE	Olivier	Mairie de Plouër-sur-Rance
DESAUNAY	Jacques	Mairie de la Ville-ès-Nonais
GAINCHE	Jean-Paul	Mairie de Langrolay-sur-Rance
BALCH	Elise	Mairie de Dinan – Service Patrimoine
Collège des propriétaires et usagers		
HAMONIAUX	Juliette	CRPMEM
PENHOUE	Louis	UNAN Manche
BROSSIER	Pierre	CRPF Bretagne
LE BRETON	Chantal	ACECA
RENAULT	Gilbert	ACECA
Collège des organismes experts et des associations		
LANG	François	Commission Estuaire
DRESSAYRE	Philippe	FAUR
VAN DIEN	Françoise	Rance Environnement
GAUTIER	Gaël	AL LARK
VIVIER	Jean-Pierre	Collectif Ricochets
MENAGE	Matthieu	CAWA
CORBRION	Pierre	Bretagne Vivante
BOUCHE	Vincent	Bretagne Vivante
DUPONT	Gilles	Bretagne Vivante
COUATARMANAC'H	Alain	Bretagne Vivante
LECHEQUER	Pascal	ACGE22
CHAPON	Philippe	GEOCA
GUIDOU	François	GEOCA
DAVID	Anne	AD Rance

PERSONNES EXCUSEES

NOM	PRENOM	STRUCTURE
TREHET	Claire	DDTM22
LAFON	Thibaud	DDTM35
JIGOREL	Sébastien	DDTM35
SARDIN	Sylvie	Mairie du Minihic-sur-Rance
NOEL	Olivier	Mairie de Taden
PERRETTE	Morgane	Saint-Malo Agglomération
BERNARD-GRIFFITHS	Nathalie	Saint-Malo Agglomération
LE BECHEC	Carole	Région Bretagne
CUEFF	Daniel	Région Bretagne
MEYNIEL	Elouan	CAWA
QUERE	Emmanuel	CBNB
THEBAULT	Henri	Commission Estuaire
ORVEILLON	Philippe	CDPMEM35
MERRIEN	Violaine	CDPMEM35
ROLLET	Claire	IFREMER

Mme Ophélie LE CLOIREC, animatrice des sites Natura 2000 « Rance », ouvre la séance en remerciant l'ensemble des acteurs pour leur présence.

Elle débute par un rapide rappel des enjeux sur les deux sites Natura 2000 « Rance », en insistant sur le fait que la ZSC « Estuaire de la Rance » a été classée initialement pour ses enjeux chauves-souris. La présence de colonies d'importance nationale sur le site justifie l'accent mis sur les actions en faveur de ces espèces.

Elle précise ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Le diaporama est disponible ici : <https://estuairedelarance.n2000.fr/agissons-ensemble/concertation-et-reunions>

1 - ELECTION STRUCTURE PORTEUSE ET PRESIDENTS DE COPIL

Mme LE CLOIREC commence par rappeler le contexte règlementaire, à savoir que le COPIL est souverain sur les décisions et actions liées à la gestion des sites Natura 2000.

Elle informe ensuite les membres que lors du COPIL restreint, le PNR a été désigné à l'unanimité pour 3 ans comme structure de portage pour l'animation des deux sites Natura 2000 « Rance ». Monsieur David BOIXIERE a été réélu à l'unanimité Président du COPIL de la ZSC « Estuaire de la Rance » et Madame Marie-France FERRET réélue à l'unanimité Présidente du COPIL de la ZPS « Ilots Notre-Dame et Chevret ».

Présentation du Parc naturel régional par Dominique MELEC, directeur technique (cf. diaporama).

Le poste Natura 2000 sera positionné, à partir du 1^{er} mai 2025, dans le pôle « biodiversité, paysage, économie, littoral » et sera partagé à 80% sur les missions Natura 2000 et 20% sur des projets « biodiversité » du Parc.

2 – BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 EN 2024

Seules quelques actions sont évoquées durant la présentation, le reste étant détaillé dans le bilan écrit.

BLOC N°1 : INVENTAIRES ET SUIVIS

Présentation des actions « chauves-souris » par Matthieu MENAGE, salarié de l'association CAWA

L'association CAWA vient en appui des actions de conservation et inventaires/recherches menées localement par Bretagne Vivante, structure associative historique et gestionnaire de la réserve de la Tour de Penthièvre (Dinan). L'ensemble des données est reversé à l'Observatoire des mammifères de Bretagne, piloté par le GMB et Bretagne Vivante.

Mme LE CLOIREC remercie la ville de Dinan-Léhon pour le partenariat créé en 2024 avec les Services techniques, espaces verts, biodiversité et patrimoine, ainsi que l'équipe du Château de Dinan. Cela permet une communication en amont des travaux pour une meilleure prise en compte des enjeux. Quelques pistes sont évoquées pour les prochaines années avec un espace scénographique du Château et de la Tour de l'Horloge qui serait dédié au patrimoine naturel (notamment les chauves-souris), un espace game, etc.

Mme Marie-Christine PINARD, maire de Saint-Hélen, se questionne sur les enjeux « chauves-souris » sur les communes avoisinantes de Dinan, sur la réalisation d'inventaires. **M. MENAGE** précise que cela fait plus de 20 ans que des inventaires sont réalisés sur le territoire, avec de gros enjeux dans le secteur de Trébédan/Languédias et vers le Tronchet/Miniac-Morvan (présence de boisements et zones humides favorables à ces espèces). Un GPS a été posé sur une chauve-souris à la Tour de Penthièvre (Dinan) et a permis de mettre en évidence que l'individu chassait sur Saint-Hélen, Tressaint, les Champs-Géraux notamment, et peut parcourir jusqu'à 20km en une nuit. Il ajoute que les communes de Dinan Agglomération font l'objet d'un Atlas de la Biodiversité Intercommunale (ABI), permettant des inventaires notamment sur les bâtiments communaux.

M. BOIXIERE appuie en précisant qu'il est important de prendre conscience de cette richesse sur le territoire. Il ajoute qu'en cas d'identification de zones intéressantes pour les chauves-souris sur le territoire Natura 2000, il ne faut pas hésiter à se référer à l'animatrice Natura 2000 qui trouvera le meilleur accompagnement par la suite.

M. Yann GODET, maire de Plouër-sur-Rance et vice-président au PNR, évoque l'importance d'intégrer un espace dédié aux chauves-souris au sein de la scénographie de la Maison de la Rance.

Cartographie des herbiers de Zostères en Rance

M. Olivier ABELLARD, de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), précise qu'il s'agit d'une sollicitation du précédent gestionnaire Natura 2000 et des services de l'Etat. Le marché a donc été lancé l'année dernière et un Comité technique local composé de IFREMER, du MNHN, de l'EPHE et de Natura 2000 a été constitué. *Les résultats seront présentés au prochain COPIL.*

Autres inventaires/suivis (comptages pêche à pied, suivi des colonies d'oiseaux marins...)

RAS

BLOC N°2 : SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

Diverses actions menées (stands, animations, site internet...)

Le site internet mis à jour est disponible ici : <https://estuairdelarance.n2000.fr/>

M. Jean-Pierre VIVIER, du collectif de citoyens « Ricochets » (Ville-ès-Nonais), explique que le collectif existe depuis 9 mois, avec 3 axes possibles (environnement, patrimoine/culture et aspects économiques). La collaboration avec Natura 2000 a démarré assez tôt avec des sorties « découverte de l'estran » à destination des élus et du grand public. Des sorties portant sur d'autres thématiques seront organisées à l'avenir (*page Facebook : Ricochets. Collectif d'Actions Nonaisiens.*)

Mme LE CLOIREC précise que Natura 2000 n'a pas vocation à animer des sorties sur toutes les communes et qu'il existe le réseau RIVE (regroupement des associations du territoire - reseau.rive@protonmail.com). Néanmoins, s'il ressort un besoin et qu'aucun autre moyen n'est mobilisable, elle se tient à disposition pour accompagner les communes.

Exposition Natura 2000 « Les chauves-souris de la Rance »

Plus d'informations : <https://estuairdelarance.n2000.fr/galleries-images/l-exposition-les-chauves-souris-de-la-rance>

BLOC N°3 : EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Se référer au diaporama présenté en séance.

BLOC N°4 : ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Présentation de la démarche de rédaction du plan de gestion des îlots Notre-Dame et Chevret par Guillaume DUTHION, chargé d'études au Département d'Ille-et-Vilaine

M. Cyril ROUAULT, chargé de mission Natura 2000 à la Région Bretagne, se questionne sur l'influence de l'évolution de la végétation sur la disparition des Sternes pierregarin de l'îlot Notre-Dame. **M. DUTHION** explique que les Sternes se sont installées suite à un incendie sur l'île, car la végétation avait disparu et les conditions étaient devenues favorables pour leur accueil. La végétation est donc un des facteurs qui explique leur absence, mais aussi la présence de rats en grand nombre. *Des actions de dératissage seront prévues à l'avenir sur l'îlot.*

M. Louis PENHOUE, de l'UNAN Manche, questionne sur le dérangement pouvant être provoqué par les hydravions volant au-dessus des îlots lorsqu'il y a des incendies. **M. DUTHION** indique que Bretagne Vivante, qui coordonne les suivis des colonies d'oiseaux, n'a pas fait remonter un dérangement en lien avec cette activité.

Arrêté préfectoral de protection de Biotope (APPB) sur l'îlet (Richardais) pour la colonie de Sternes

M. Gilles DUPONT, bénévole à Bretagne Vivante, indique que l'association a été choisie par l'OFB et l'Observatoire régional de l'avifaune (ORA) sur la Manche Atlantique pour suivre les sternes, et qu'il coordonne

une équipe de suivi Sternes en Rance. En complément de l'étang de Boschet, l'Illet est devenu durant le confinement un second site de reproduction des Sternes en Rance. Bretagne Vivante a mené les observations et était maître d'œuvre sur les dossiers pour obtenir un APPB.

Prochainement, des bouées vont être posées autour de l'Illet ; un plan de gestion va être rédigé.

Zoom sur 3 actions phares (Vieille Rivière, domaine de Kerrosen, Baie de Troctin)

RAS

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LE BILAN D'ANIMATION 2024

RAS

PERSPECTIVES 2025

M. Jean-Paul GAINCHE, maire de Langrolay-sur-Rance, se questionne sur la possibilité d'un accompagnement de Natura 2000 pour les dossiers de renouvellement des AOT pour les zones de mouillages. **Mme LE CLOIREC** précise que les dossiers avaient été réalisés par son prédécesseur il y a 15 ans mais en tant que Cœur Emeraude et non Natura 2000. Cette action n'étant pas inscrite au DOCOB, elle ne peut être réalisée et financée au titre de Natura 2000.

M. PENHOUE précise que le cas s'est présenté dans le Morbihan et que les dossiers de renouvellement semblent très complexes et très onéreux (de l'ordre de 60 à 80 000 euros). Il exprime une incompréhension face à la complexité des dossiers demandés pour un renouvellement de zones de mouillages existant depuis 30-40 ans, et non une création.

M. GODET confirme que les dossiers attendus seront plus complexes et étoffés que ceux demandés dans le passé. Le Parc étant amené à émettre un avis sur ces AOT, il ne serait pas conforme qu'il s'occupe des dossiers car serait donc juge et partie. Il précise néanmoins que le PNR pourrait peut-être mobiliser et coordonner une ingénierie externe pour gérer ces dossiers. **M. MELEC** appuie les propos de M. GODET, en précisant que les deux DML avaient confirmé la nécessité d'un avis du PNR sur le dossier. Il ajoute que les échanges au niveau du bureau du Parc maintiennent l'idée de gérer collectivement le dossier.

M. BOIXIERE conclut que le sujet a bien été pris en note et qu'il devra être rapidement évoqué à nouveau en bureau du PNR. Il ajoute qu'à une époque où il est demandé aux communes de faire des économies sur l'argent public, il espère que les montants annoncés seront bien moindres, et que les dépenses pourraient être fléchées sur d'autres dossiers.

M. GAINCHE termine le débat en précisant que l'Etat gagne de l'argent sur les AOT car les communes versent des milliers d'euros annuellement pour occuper temporairement le domaine public maritime, avec 13% d'augmentation l'année dernière, sans savoir pourquoi.

QUESTIONS DIVERSES

M. NOEL, élu à la mairie de Taden, souhaitait évoquer* le sujet de l'achat d'une parcelle sur la cale de Taden par la Région Bretagne, afin d'y créer un site de transit pour le ressuyage des sédiments issus des dragages avant valorisation. La mairie n'avait pas été consultée avant l'achat. Elle n'est pas opposée au projet mais souhaiterait une information pédagogique de la population par la Région, ainsi qu'une présentation devant le Conseil municipal.

[: M. NOEL ne pouvait être présent au COPIL mais avait formulé le souhait que soit exprimé ce sujet en séance.]*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Marie-France FERRET, Monsieur David BOIXIERE et le Sous-Préfet de Saint-Malo clôturent cette réunion du COPIL.